L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 14 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

On demande—pour un magasin d'épiceries à la campagne, un commis vendeur avec quelque experience de l'emploi. S'adresser, muni de bonnes recommandations, à Jos. Madron coin Chartres et Esplanade, chez Warner.
14juin—3f.

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
14juin—2sem.

A LOUER.—A Lawnburg paroisse St-Tammany Lac, sur les bords du Lac Pontchartrain, maison meublée, avec source, jardin et dépendance, cabane à bain, etc., aussi maison avec terrain en culture, partie en jardinage et fourrage. Pour les conditions, s'adresser à M. P. L. Fourchy, 3 1/2 rue Carondelet, ou sur les lieux à F. Hubelin. 14 juin—2f

Moitié de maison à louer, comprenant deux chambres, cuisine et cabinet, avec cour, lavoir, et écurie pour sept animaux. S'adresser Johnson No 122, entre St-Pierre et le Canal Carondelet. 7 juin—1 sem.

Une vacherie à louer.—Capacité 32 places sous St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Canty

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,766—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Canty administratrice en cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juin—9 14 18

Succession de Adolph Frerichs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,620—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte final présenté par F. Adolph Wicat, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juin—9 14 18

Charles J. Oberle vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,722—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Frank Lavile, ex. syndic de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juin—9 14 18

Forcari & Pennachio vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,845—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par John F. Leake, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juin—2 sem.

John R Fredericks vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,696—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

P Richters vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20,099—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Henry Tinney, syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

Michel Tortorich vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20,355—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—
Charles J. Oberle vs ses créanciers—No 20,722.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—
Frank Lavile vs. ses créanciers—No 21,481
Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank Lavile soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion d'iceux soit convoquée et tenue par-devant chas Rolfe notaire, en cette ville, VENDREDI 24 juin 1887, à 11 h. A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourriont leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 10 juin 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—3f en 10 j

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Son Grande Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Semestriels auront lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons la certitude, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.---Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1	de 50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d approximation	$300	$30,000
100	200	20,000
100	100	10,000
100	50	5,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les Ordres on toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York dans les lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui présidera à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Mfiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sophie Quisbenzann vs. Katharina Nieumuller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,096.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Ntches Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrites, à savoir:

Premièrement—Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Ste Marie, Religieuses, Rousseau et Félicité, et désigné par le No six sur un plan dressé par Hugh Grant, Geyer, le 31 mai 1847, lequel plan se trouve dans les L. R. Keasy, notaire. Ledit terrain mesure environ vingt-six pieds onze pouces de façade rue Ste Marie, entre les rues Religieuses et Rousseau, sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq et demie lignes, entre parallèles—mesure américaine.

Deuxièmement—Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privileges et dépendances qui en font partie, dans le carré d'Ilet ci-dessus décrit et mesurant environ sept pieds dix pouces et six lignes, plus ou moins, de façade rue Rousseau, entre les rues Félicité et Ste-Marie, sur une profondeur d'environ cinquante trois pieds trois pouces sept lignes, plus ou moins, et est contigüe dans le fond au terrain premièrement décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Alfred Grimm vs. Succession de Paul Grima et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,073.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2juillet 1887, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La première pièce ou lot de terre d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Canal, St. Charles et Common, désigné par le numéro cinq sur un plan de Hugh Grant, en date du seizième jour de janvier 1840. Ledit lot mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet, dix huit pieds trois pouces de large dans le fond faisant face à une allée de trente pieds deux pouces de large, entre lignes de largeur, ouvrant sur la rue Commune et en commun avec ce lot et les autres, comme il est dénommé et désigné dans l'acte ci-après mentionné, le dit lot étant borné et bornant comme suit, à savoir: Du côté de la Nlle Orléans, ou nord-est, à un autre lot appartenant à monsieur Pujol; du côté du sud-ouest, à un autre lot appartenant à Mme Bonnecaze; en face à la rue Carondelet, et en arrière à la dite allée, ou à tous autres bornes ou abornements qui en peuvent être plus proches.

Deuxièmement—Un autre lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'Ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orléans, sur un plan dressé par C. Pilié, le 25 janvier de mai 1845, et déposé aux études d'Amédée de terre mesure, au pied américain, vingt-huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, votes et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Bertin Lewis et Alice Lewis de Veuve J. Jonas, F. H. Jonas et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Dronet, notaire, en date de 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mai—31 juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes à recevoir.

Sur cession de Mark H. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,596. Division C—En vertu d'un jugement rendu le 25 mai 1887 et signé le 27 mai 1887, j'ai été nommé par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste Claire. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière, cuisine attachée avec portes à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au deuxième quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière, cuisine attachée en briques à étage ayant cinq chambres. Le tout d'après plan qui en sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent par an, le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent par an, le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Saisis dans l'affaire ci-dessus, numérotés et publiés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité
14 juin—14 19 23

N O A N E E R R C e v o R P. Lanoelg, Jas Jones & N. A. Lucas in solido

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 12,535. En vertu d'un writ de fieri facias contre E. P. Lanneig, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la rue Claiborne, Troisième district, LUNDI, 27 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Claiborne, Bolsecrson, St Pierre et Orléans, sur un plan dressé par C. Pilié, le 25 janvier de mai 1845, et déposé aux études d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt-huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, votes et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Bertin Lewis et Alice Lewis de Veuve J. Jonas, F. H. Jonas et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Dronet, notaire, en date de 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes à recevoir.

Sur cession de Mark H. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,596. Division C—En vertu d'un jugement rendu le 25 mai 1887 et signé le 27 mai 1887, j'ai été nommé par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste Claire. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière, cuisine attachée avec portes à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au deuxième quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière, cuisine attachée en briques à étage ayant cinq chambres. Le tout d'après plan qui en sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent par an, le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Saisis dans l'affaire ci-dessus, numérotés et publiés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité
14 juin—14 19 23

Thomy Lafon contre Mme G. Carleton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 9,347—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encher publique, au mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 25 juin 1887, à midi, de heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
14 juin—14 21 25

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, le VENDREDI, 17 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Tricou, Delaronde et Bienvenu, désignés par les Nos 2, 3 et 4.

Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Delery, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Liberté sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; ensemble une grande résidence en boin retirée de la rue ayant plusieurs chambres et salle de bain, etc., cuisine, citerne, latrines, etc., jardin sur le devant et arbres à ombrages.

2e. Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 123 pieds de profondeur, avec maison à deux étages dessus qui en dépendent. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente devant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication.
17 mai—17 21 28—juin 4 à l'adjudication.

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No. 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Chartres.—Il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Marie et Annunciation et mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant 8 chambres, salle à manger, cabinet de bain, dépendances et autres améliorations modernes. Le tout d'après plan dressé par Hugh Grant, Geyer, le 31 mai 1847, lequel plan se trouve dans le bureau de James Fahey, notaire. Le dit terrain est connu sous le No 191 sur ledit plan, et est situé à 120 pieds de la rue Annunciation.

Conditions—Un tiers comptant, le reste en trois ans avec intérêt à 8 pour cent par an, payable par quart de trois mois en trois mois, avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue dans cette affaire et dont contient les clauses de non aliénation et autres clauses de garantie, aux risques, frais et assurance, honoraires d'avocat etc.

L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22, 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la succession de Mme S. D. Bobb, née Sarah Ann Jackson, décédée en cette ville, le 15 février 1887, et signé le 23 mai 1887, je vendrai à l'encan, la propriété décrite ci après, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Jackson, et mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Liberté sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan dressé par Jos. Pilié, le 25 mai 1847.

Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde, construite en briques, portant le No 394 rue Canal et cet ilet magnifiquement bâti, entre Prieur et Johnson contenant grandes galeries de face et de derrière, salon, salle à manger, deux salons avec arches avec devants de cheminées en marbre salle à manger, cabinet lieux d'aisances, store room, cuisine en briques et cistern, et deux petites chambres à coucher, chambres à bains, gaz et installations tuyaux dans toute la bâtisse, et tout en bon état et couvert en slate water works remise écurie, chambres à domestiques et cour pavé dans le fond et sur le côté de la maison. Le tout d'après le plan de Jos. Pilié, de grandes et spacieuses banquettes élevées au nouveau niveau dans ou voisinage de chez soi dans la rue Liberté, et les rues adjacentes et pour être visitées avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an, les clauses ordinaires de garantie avec le privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue dans cette affaire et dont contient les clauses de non aliénation et autres clauses de garantie, aux risques, frais et assurance, honoraires d'avocat etc.

L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22, 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 18,983.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Harmonie, Plaisance et Valmont, mesurant 34 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan de J. Pilié, daté du 26 mars 1881, et annexé à l'acte de vente de Nicolo Migliore à Antoinette Migliore, en date du 14 mai 1887, enregistré au Bureau des transferts de 3 mai 1887, livre 14 folio 14.

Les améliorations comprennent la résidence élégante, ayant façade en briques, connue comme le No 1828 rue Carondelet.

Conditions—1/4 ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans avec intérêt à 8 pour cent par an, le tout garanti par hypothèque sur la propriété vendue, plus à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes pour la jonction des lignes, le tout suivant le plan susmentionné avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes pour la jonction des lignes, le tout suivant le plan susmentionné avec la rue Carondelet et vers la rue Harmonie 155 pieds 4 pouces à la rue Carondelet jusqu'à la limite de la lot de terre vendu à Antoinette Migliore, le tout suivant le plan susmentionné avec